

Madame, Monsieur.

En raison d'un mouvement social prévu le Mardi 29 septembre 2026, la journée de votre enfant sera perturbée.

Comme la loi le prévoit, le collège restera ouvert aux heures habituelles mais en raison d'un grand nombre de personnels grévistes parmi les agents et les autres personnels, nous ne serons également pas en mesure d'assurer le service de demi-pension de 11h30 à 13h30. Une remise d'ordre sera accordée aux familles sur la facture du trimestre.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous.

L'équipe de direction

Coupon à coller dans le carnet de liaison et à présenter le Mardi 29 Septembre 2026 au portail afin de pouvoir sortir du collège.

Nom et prénom de l'élève Classe :

Monsieur ou Madame..... atteste avoir pris connaissance du mouvement social et de l'absence de cantine le mardi 29 Septembre 2026.

☐ J'autorise mon enfant à sortir du collège en cas d'absence de professeurs en fin de matinée et en fin de journée et je décharge le collège de toute responsabilité.

☐ Je n'autorise pas mon enfant à sortir du collège en cas d'absence de professeurs. Il sortira à la fin des cours de la matinée pour déjeuner à l'extérieur du collège et reprendra les cours à 13h30. Il sortira en fonction de son emploi du temps habituel.

Date :

Signature :